

FORMULAIRE 81

Avis de la demande de libération du failli
(paragraphe 169(6) de la Loi)

(Intitulé Formulaire 1)

Avis est donné que le tribunal a fixé au _____ jour du mois de _____, à _____ heures (ou le plus tôt possible) à _____, l'audition de la demande de libération de _____, un failli.

Daté le _____, à _____.

Syndic autorisé en insolvabilité

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.